

Faculté des **langues**

Université de **Strasbourg**



Préparation à l'agrégation d'anglais: concours externe

AGREGATION EXTERNE

Coordinateur: Jean-Jacques CHARDIN, bureau 4206, chardin@unistra.fr

Responsable administratif: Michaël CHOFFAT, bureau 4101, mchoffat@unistra.fr

Quelques remarques

L'agrégation externe d'anglais est un concours qui comprend des épreuves écrites d'admissibilité communes à tous les candidats et des épreuves orales d'admission dont certaines dépendent de la spécialité que le-la candidat-e choisit lors de son inscription. Il existe 3 spécialités (A: littérature, B: civilisation, C: linguistique). Chaque épreuve est affectée d'un coefficient, l'écrit totalise 5 coefficients et l'oral 10, c'est dire l'importance des épreuves orales.

Programme du concours

Le programme du concours (littérature, civilisation, linguistique) est publié chaque année par le Ministère de l'Education Nationale, il est disponible sur le site

<http://www.education.gouv.fr>

à partir du mois d'avril.

Descriptif des épreuves

Epreuves écrites d'admissibilité:

- Dissertation en français sur programme de littérature ou de civilisation 7h, **coef.1**
- Explication de texte en anglais sur programme de littérature ou de civilisation 6h, **coef. 1**
- Composition de linguistique (phonologie + grammaire) 6h, **coef. 1**
- Traduction (thème et version) 6h, **coef. 2**

Epreuves orales d'admission:

Epreuves qui dépendent du choix de l'option:

-Explication de texte en anglais sur programme (littérature ou civilisation ou linguistique) 2h de préparation, 30 minutes de passage + entretien avec le jury 15 minutes, **coef. 2**

-Leçon en anglais sur programme (littérature ou civilisation ou linguistique) 5h de préparation, 30 minutes de passage + entretien avec le jury (en français) 15 minutes, **coef. 2**

Epreuves communes (qui ne dépendent pas du choix de l'option)

-Epreuve hors programme (synthèse de documents)
5h de préparation, 20 minutes de présentation, 25 minutes d'entretien **coef. 2**

-Compréhension/restitution d'un document sonore
30 minutes (restitution + entretien avec le jury),
coef. 2

-Note globale d'expression orale: attribuée pour les épreuves d'explication de texte, de leçon et l'épreuve hors programme, **coef.2**

Informations administratives

Tous les candidats doivent prendre une inscription nationale au concours sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale

(<http://www.education.gouv.fr/siac2>),

précisant leur choix d'option. Cette inscription est **obligatoire** et se prend entre septembre et mi-octobre.

Les candidats doivent également prendre une inscription administrative à l'université de Strasbourg

Informations pédagogiques

Toutes les épreuves du concours (épreuves d'admissibilité et épreuves d'admission) sont préparées au département d'études anglophones de l'université de Strasbourg.

Une réunion de rentrée est organisée au département d'études anglophones début septembre (consulter le site du département à partir de juillet).